



L'an deux mille vingt, et le Vendredi 10 Juillet 2020, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames LOPEZ Chantal, GROUSSET Emilie, ROUSSET Agnès, DEMARIS Christelle, PAILLES Séverine, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène.

Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BOUDET André, LAVIT Frédéric, DE BARROS Claudy, ISARN Pierre, SOULIE Christophe, BERTHOMIEU Michel.

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel

**59/2020 Contrat de prêt de 230 000 € sur le Lotissement LE RENNIS**

### ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 56/2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Gabian, doit signer le contrat de prêt datant du 10 juillet 2020 concernant le prêt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 230 000 €.

La proposition a été établie par le Crédit Agricole suite à la consultation du 28 mai 2020, document ci-joint.

Référence du prêt : 00003805816

Echéances constantes (amortissement progressif du capital)

Montant	Durée	Taux annuel	Echéance	Total intérêts	Taux trimestriel	Echéance	Total intérêts
230 000 €	5	1.13 %	47 571.08 €	7855 €	1.13 %	11 844.17 €	6883 €

FRAIS DE DOSSIER

345 €

#### CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Périodicité : trimestrielle

Nombre d'échéances :

- 19 échéances de 11 844.17 EUR (capital et intérêts)

- 1 échéance de 11 844.10 EUR (capital et intérêts)

Les intérêts sont payables à terme échu.

S'agissant d'un prêt à échéances constantes, le montant de l'échéance est ici précisé en capital et intérêt.

TAUX TRIMESTRIEL 1.13%

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ✚ ACCEPTÉ la proposition du Crédit Agricole concernant le prêt de 230 000 €
- ✚ AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit  
 Pour extrait conforme,



A GABIAN  
 Le maire  
 Francis BOUTES